

Formation FS-SA 1 : « *Mieux comprendre et accompagner le Syndrome d'Asperger dans le monde du Travail* », qui vise globalement à sensibiliser sur ce qui caractérise le syndrome d'Asperger dans le monde du Travail, ses caractéristiques, les situations qu'il génère et les besoins correspondants, quelles attitudes personnelles, collectives et institutionnelles adopter.

OBJECTIF : « *porter un nouveau regard sur le syndrome d'Asperger et les situations qu'il génère dans le monde du Travail* » en étant mieux en capacité de :

⇒ Prendre en considération les caractéristiques majeures des Personnes en situation de syndrome d'Asperger (langage verbal et non verbal, rigidités, gestion des émotions, de la colère, du stress, centres d'intérêt, habiletés sociales,...) et les idées reçues...

⇒ Comprendre les besoins et les attentes des Personnes en situation de Syndrome d'Asperger (en amont de leur accueil, lors de leurs arrivées, dans le fonctionnement au quotidien, dans leur développement personnel) et disposer d'éléments de réponses (accessibilité, dialogue, maîtrise des émotions, moyens de compensations, attitudes selon les situations, réactivité et adaptabilité, maintien dans l'emploi, gestion des difficultés...),

⇒ Appréhender le cadre légal (loi 2005, RQTH...), les obligations de l'Entreprise, les appuis techniques financiers et techniques disponibles, les aides et les services mobilisables dans le cas d'une RQTH,

⇒ Identifier et analyser différentes situations professionnelles impliquant des Personnes en Situation de syndrome d'Asperger en adaptant l'environnement et les attitudes collectives et individuelles,

⇒ Mener, s'impliquer et participer à une démarche d'accueil de Personnes en situation de syndrome d'Asperger au sein de l'Entreprise, structuration, tutorats, sensibilisation et formation, objectifs et suivi de la démarche,

Et, ainsi, de mieux comprendre les forces et les difficultés dans le monde du Travail des Personnes portant un syndrome d'Asperger, les attitudes collectives et individuelles à adopter ainsi que les actions et moyens mobilisables pour mieux accueillir ces personnes dans le milieu du Travail.

Public concerné : Formation destinée à toutes personnes qui sont ou pourraient être amenées à travailler, à organiser du travail, à accompagner des Personnes en situation de Syndrome d'Asperger dans le monde du travail (employés, encadrants, accompagnants...).

Programme :

1 Introduction : Définir et caractériser le « Syndrome d'Asperger »

Quelles sont les Populations concernées, quelles caractéristiques majeures : langage verbal et non verbal, rigidités, gestion des émotions, de la colère, du stress, centres d'intérêt, habiletés sociales...



2 Comment répondre aux besoins basiques dans le monde du travail des Personnes en situation de Syndrome d'Asperger ?

Pour chacune des particularités (gestion des émotions, de la colère, du stress, centres d'intérêt, rigidités, habiletés sociales,...) quels sont les besoins correspondants et quelles approches, comportements et postures (attitudes/compensations/tutorats) adopter.

3 Sur le plan légal, quels Droits et quels dispositifs / moyens mobiliser dans le cas d'une Personne Asperger ayant une RQTH ?

Le cadre légal, les Cap Emploi, les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), les Centres de Distribution de Travail à Domicile (CDTD), les Entreprises Adaptées (EA).

Les Services d'Appui pour le Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés (SAMETH)

Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), les Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), l'Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH),

Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP),

Les Centres de Rééducation Professionnelle (CRP), les Unités d'Evaluation de Réentraînement et d'Orientation Sociale et/ou Professionnelle (UEROS).

4 Analyse pratique de différentes situations types (recrutement, entretiens, partage d'objectifs, bilans d'activité et de performance,...) en vue d'identifier les points d'attentions particulières à apporter et les attitudes personnelles et collectives à adopter.

Traitement de différents cas pratiques : recrutement, entretiens, partage d'objectifs, travail de groupe, bilan de performance,...

Bilan et évaluation de la Journée

Formateur : Bruno SPITZ. Cadre dirigeant ayant exercé dans les Fonctions Ingénierie, Production, Finances, Informatique, il a été impliqué dans la promotion et l'accompagnement du Handicap dans l'Entreprise. Il est impliqué dans la gestion d'Etablissements médico-sociaux depuis près de 20 ans. Passionné de Transmission et de Formation, il a enseigné et transmis dans des écoles d'Ingénieurs et dans l'Industrie. Il a vécu avec des Personnes Asperger et connaît particulièrement bien ce syndrome.

Méthode :

Partie Théorique : Points 1 & 2 & 3 du Programme.

Partie Pratique : Points 2 & 4 du Programme. Elle inclut des temps de **travaux pratiques sur les situations partagées.**

Durant la formation, des **tablettes numériques connectées** seront mises à disposition des participants.

En fin de journée, un **dialogue s'appuyant sur un questionnaire** permettra d'évaluer les acquis de la formation.

Bilan et évaluation de la Formation : un dialogue s'appuyant sur un questionnaire permettra d'évaluer les acquis de la Formation. Une fiche de rapport sur le déroulement de la formation par le formateur sera transmise à l'organisme de formation

Suivi du stage : Une feuille d'émargement par demi-journée sera signée par les participants ; à l'issue du stage il sera remis aux Stagiaires une attestation de présence et une attestation de validation des acquis.

Lieu* : Intra-établissement ou Inter- établissements

Horaires* : 7h réparties sur une journée (avec pause déjeuner)

Nombre de Participants* : 8 à 12 participants

Tarifs : 180 € HT / participant plus frais déplacement formateur

**selon convention*

Modalités de règlement :

30 jours à réception de la facture (après la formation). Une convention de formation est établie en deux exemplaires.

Formation organisée par : SAS MPSLS

www.talkdifferent.com

SAS MPSLS 44, route de Gratentour - 31150 Bruguères

RCS Toulouse 799 176 284 Agrément Formation 76310887131